



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

auxiliaires de vie

Question écrite n° 47222

Texte de la question

M. Philippe Folliot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les difficultés de formation des assistantes de vie dans le Tarn. L'encadrement et l'assistance aux personnes âgées connaissent un développement important et nécessitent la formation de nouvelles assistantes de vie. Or trop peu de centres proposent actuellement cette formation, les professionnels tarnais qui souhaitent obtenir cette qualification doivent se déplacer jusqu'en Aveyron, à Rodez. Il demande donc au Gouvernement s'il envisage de développer la formation professionnelle de l'aide aux personnes âgées pour que chaque département puisse répondre de manière efficace à une demande de plus en plus forte.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47222

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7513